



MARISTES LAÏCS

Lettre n° 66 – décembre 2017

Edito

En ce temps de l'Avent, nous sommes appelés à revisiter ce qui est en gestation au plus profond de nous pour enfanter la Vie !

C'est donc dans cette attente que nous nous tournons vers Marie, afin qu'elle nous guide sur le chemin qui mène à cet enfant né dans le silence de la nuit !

Faisons nôtre cette prière de *Mgr Tonino Bello* :

« Sainte Marie, vierge de l'attente, donne-nous une âme de veilleur.

Arrivés au seuil du troisième millénaire,
nous nous sentons malheureusement plutôt fils du crépuscule
que prophètes de l'Avent.

Sentinelle du matin,
réveille dans nos cœurs la passion de fraîches nouvelles
à porter à un monde qui se sent déjà vieux.

Apporte-nous enfin la harpe et la cithare,
afin qu'avec toi, matinale,
nous puissions réveiller l'aurore.

Face aux changements qui secouent l'histoire,
donne-nous de sentir sur notre peau les frissons des commencements.

Fais-nous comprendre qu'il ne suffit pas d'accueillir :
il faut attendre.

Accueillir est parfois un signe de résignation.

Attendre est toujours un signe d'espérance.

Rends-nous pour cela ministres de l'attente.

Quand le Seigneur viendra, ô Vierge de l'Avent,
qu'il nous surprenne,
grâce à ta complicité maternelle,
la lampe à la main. »

Guislain LAJARA

Les nouvelles de la coordination

Le comité d'animation nouvellement élu suite à l'assemblée générale (à l'occasion du rassemblement de Pentecôte) a fait sa rentrée les 4 et 5 novembre dernier au Carmel de MAZILLE. Cette première réunion d'un nouvel exercice dans un lieu spirituellement porteur est devenue une tradition depuis quelques années. Elle permet de mieux situer notre action dans ce qui la fonde : notre foi chrétienne vécue à la manière de Marie, à l'écoute de la Parole et sous l'action de l'Esprit.

Nous avons pris un long temps de réflexion personnelle et de partage sur notre façon de vivre notre engagement mariste dans les lieux maristes et non maristes, dans l'Eglise et dans le monde. Cette réflexion nous a amenés à nous interroger sur ce qui fonde cet engagement, ce qui le nourrit, lui donne sens et peut-être aussi quelles peuvent être les difficultés d'une fidélité qui ne saurait freiner le mouvement de la vie, la disponibilité pour de nouveaux appels pour la mission... Richesse d'un partage dont nous comptons bien recueillir les fruits, d'une manière ou d'une autre, à creuser encore.

Autre temps fort de la rencontre : notre relation au Centre Culturel et Spirituel Mariste de Toulon. Les statuts de cette association religieux-laïcs pour la prise en charge et l'animation de ce lieu ont fait de la présidente de Maristes Laïcs un membre de droit. Au-delà de cette représentation formelle, comment nous sentons-nous impliqués dans cette nouvelle aventure de terrain ? Guislaine LAJARA rappelle l'objet de notre association qui nous engage à appuyer les initiatives des membres et des groupes qui se reconnaissent dans la mouvance mariste. Voilà l'occasion d'une mise en pratique nouvelle. Toulon est un lieu historique pour la mission mariste et l'ouverture au monde. L'implantation y est forte et c'est là que l'association a été créée il y a 25 ans ! Il nous appartient de porter une attention toute particulière à cette initiative, sans négliger pour autant les autres réalités existantes ailleurs.

Autres nouvelles :

- Corinne FENET est intervenue sur le thème « Prêtres et laïcs, travailler ensemble pour annoncer l'Evangile » lors des journées des communautés francophones organisées à ND de France à Londres début septembre (réunion internationale à l'initiative de la conférence des évêques de France).
- Les Sœurs maristes ont fêté avec joie, le 3 octobre à Coutouvre, les 200 ans du départ de Jeanne-Marie CHAVOIN, leur fondatrice, pour rejoindre les frères COLIN à CERDON. Grande et belle journée, à laquelle ont participé les autorités civiles de la ville.

Marie-Claude GRULIER

A propos de l'engagement mariste

Lors de l'assemblée générale 2011, nous avons réactivé l'engagement mariste des laïcs qui seraient appelés ou en feraient la demande. Nous avons à cette occasion validé la formulation de cet engagement et défini les modalités de mise en œuvre. Nous vous les rappelons en page 4.

Nous avons alors – renouant en cela avec une tradition du temps même du père Jean-Claude COLIN - ouvert un cahier dans lequel seraient inscrits les noms des personnes engagées avec la date et le lieu de cet engagement.

Aujourd'hui, nous pouvons ainsi y relever 12 noms. Sept de ces personnes se sont engagées devant l'assemblée générale en 2011, 2013, 2015 et 2017. Les cinq autres se sont engagées devant les membres de leur groupe d'appartenance ou à l'occasion d'un rassemblement mariste régional.

Bien des personnes se sont engagées antérieurement – je pense en particulier aux membres des Fraternités maristes – mais il n'en a malheureusement pas été gardé de trace écrite. Nous avons néanmoins tenu à en faire état dans l'introduction du nouveau cahier.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance de cette démarche d'engagement. Les Maristes laïcs ne peuvent se contenter d'être seulement membres d'une association selon la loi de 1901. Ce cadre juridique nécessaire n'est pas suffisant pour définir l'appartenance à un corps. La branche laïque de la famille mariste, sans chercher à calquer le statut religieux, doit se responsabiliser et se structurer davantage afin d'être un véritable partenaire des autres branches. La reconnaissance que lui accordent déjà les congrégations religieuses maristes nous y encourage. Ne les décevons pas.

Marie-Claude GRULIER

voir au verso les modalités et la formulation de l'engagement laïque mariste.

Information : Les Fraternités maristes vous invitent le samedi 10 février 2018

de 9 h 45 à 17 h - 104 rue de Vaugirard 75006 PARIS – 30 € repas inclus
à leur journée de réflexion et de prière animée par le Père Bernard BOISSEAU

Thème : « De François d'Assise à François de Rome »

Adresser pour inscription votre chèque à l'ordre de « Fraternités Maristes » avant le 25 janvier à MT Du BOISSIEU 32 rue de Vaugirard 75015 PARIS

*« Devant Dieu, Père, Fils et Esprit,
et devant Marie notre mère,
devant vous tous ici réunis,
avec l'aide de l'Esprit saint
et le soutien de tous ceux qui nous ont précédés,
reconnaissant les grâces reçues dans ma vie
et le chemin parcouru avec mes frères et sœurs maristes,
religieux et laïcs,
je m'engage à vivre l'Evangile à la manière de Marie,
dans le monde et dans l'Eglise,
en référence aux orientations du concile Vatican II
et selon la tradition mariste. »*

Telle est la formulation de l'engagement mariste proposé aux laïcs depuis l'assemblée générale 2011 qui en a validé les termes et les modalités, et à laquelle peuvent s'ajouter ensuite des éléments plus personnels à la personne qui s'engage.

Un tel engagement peut être proposé par l'association « Maristes laïcs » à tout adhérent

- ayant cheminé un temps avec un groupe mariste reconnu,
- ayant manifesté son attachement à la spiritualité mariste par ses engagements dans et hors de la Société de Marie, son souci de formation, ceci pouvant être attesté par les membres de son groupe,
- ayant exprimé son désir par écrit et ayant été confirmé dans sa démarche par l'appel du président en exercice de l'association « Maristes Laïcs ».

L'engagement solennel est prononcé devant l'assemblée générale ou devant le groupe d'appartenance. Cet engagement, à durée indéterminée ou à durée définie et renouvelable, est célébré lors d'une liturgie et renouvelable lors des rencontres organisées par l'association.

Le nom de la personne et la date de l'engagement sont consignés dans un cahier, conformément à la tradition colinienne, lequel cahier est conservé au siège de l'association.

Echos du chapitre général des Pères maristes

Après la rencontre des Maristes Laïcs de Los Negrales en août 2015, l'Administration Générale a exprimé le désir d'entendre les laïcs au Chapitre Général 2017 réuni du 20 septembre au 11 octobre. Bev Mc Donald (Néozélandaise) et moi-même, laïcs, étions invités à y participer du 2 au 4 octobre.

Cette participation a été préparée très sérieusement pendant deux ans. Un questionnaire approuvé par la Maison Générale à Rome a été envoyé aux délégués WMLC (World Marist Laity Coordination) de chaque province :

- Comment la Société de Marie peut-elle soutenir la vocation des Maristes Laïcs ?
- Comment la Société de Marie peut-elle soutenir la mission des maristes Laïcs ?

Nous n'avons pas souhaité seulement répondre à l'invitation ; nous avons voulu exprimer nos difficultés, nos attentes, notre souhait de travailler ensemble sur les bases d'une collaboration qui peut s'exprimer dans beaucoup de situations. Nous avons aussi, et tout autant, voulu les écouter.

Nous avons présenté, et c'est la première fois, le fruit des réflexions obtenues des représentants laïcs de chaque province présents à Los Negrales et des membres de leurs communautés. Cela a été un travail préparatoire collectif. L'accueil favorable du chapitre, en particulier sur la fiche ci-dessous « Identité-Vocation des Maristes Laïcs » nous a beaucoup touchés et nous encourage pour l'avenir !

Michel MACQUET

a - Disciples de Jésus et de l'Évangile, nous avons reçu notre identité mariste comme un cadeau de Marie ; c'est elle qui nous offre de porter son nom et de poursuivre notre chemin comme chrétiens, sous sa protection.

b - Suivre le Christ comme Marie l'a fait, en retrait, mais en pleine conscience de ce qui l'entoure ... Le mariste laïc s'efforcera de vivre les attitudes de Marie : la simplicité, l'ouverture, la capacité d'écoute, l'humilité, la disponibilité, le don de soi, l'esprit missionnaire pour s'approcher des plus marginalisés.

c - N'étant pas soumis aux conditions de la vie religieuse, le mariste laïc vit sa spiritualité immergé dans le monde. Il essaie d'être une présence de Marie là où il est. Il vit sa foi d'une autre manière et son expérience ne peut qu'enrichir la vie de l'ensemble de la famille mariste. Il s'insère dans son milieu et montre un visage d'Église ! Il manifeste son identité comme agent de changement qui cherche à faire connaître à son entourage la spiritualité mariste dans différents domaines (professionnel, familial, social et religieux...) et dans le partage de la mission.

suite en page 6

d - Le mariste laïc répond à cet appel en essayant de le vivre de manière cohérente. Il laissera le Seigneur transformer sa vie pour arriver à sentir, penser, juger et agir comme Marie. Tout cela sera accompli avec miséricorde, sans vouloir être remarqué, sans attendre une quelconque reconnaissance, en restant « inconnu et comme caché ».

e - Le mariste laïc gardera sa relation avec Dieu par la prière et les sacrements, apprenant à goûter Dieu et appréciant l'intimité avec Lui. (*Le "Magnificat" est la prière qui unit tous les maristes laïcs*)

f - Par leur engagement prononcé, il s'agit bien pour les maristes laïcs de vivre, partager et transmettre l'esprit mariste et pour cela, faire corps. Nous sommes par ailleurs sensibles à la dimension internationale de notre appartenance...

La coordination européenne se construit

Les correspondants des laïcs maristes européens se sont réunis dans la maison des pères maristes du 4 au 6 juillet dernier. Les pays représentés étaient : la France, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, la Norvège, l'Irlande et l'Allemagne (les Pays-Bas n'étaient pas représentés).

Un tour d'horizon de l'implantation des laïcs maristes dans les différents pays a montré des réalités bien différentes : 10 groupes en Allemagne (peu de nouveaux membres et des difficultés à se retrouver), 7 groupes en Irlande avec une équipe coordinatrice, 3 groupes principaux en Espagne (Madrid, Valladolid, Leon) avec aussi des difficultés à « recruter » des nouvelles personnes, 7 laïcs maristes en tout et pour tout en Norvège, et par contre une certaine dynamique en Italie avec de nouveaux engagements.

Le statut du laïc mariste européen a été adopté par les différents pays.

Le gros du travail a été l'organisation du prochain rassemblement européen qui aura lieu du 28 juillet au 2 août 2019 à An GRIANON en Irlande (à 45 mn de l'aéroport de Dublin, sur la côte est). De nombreuses excursions seront possibles au départ d'An GRIANON. Le thème serait autour de : « Laïc mariste : une vocation pour le monde » ou, comme le préféreraient les Irlandais : « Laïcs maristes pour le monde d'aujourd'hui ». Affaire à suivre ...

La prochaine réunion de l'EMLC aura lieu en juillet 2018 sur le lieu même du rassemblement pour affiner la préparation avec nos amis irlandais.

Georges LAJARA